

Alstom annonce la vente de son activité de signalisation conventionnelle en Amérique du Nord. Une étape importante dans la mise en œuvre du plan de désendettement du groupe.

19 avril 2024 - Alstom, leader mondial de la mobilité intelligente et durable, annonce aujourd'hui avoir conclu un accord avec Knorr-Bremse AG pour la vente de son activité de signalisation conventionnelle en Amérique du Nord pour un prix d'achat d'environ 630 millions d'euros¹.

Cette transaction fait partie du plan d'action global qu'Alstom a annoncé le 15 novembre 2023, visant à renforcer sa position de leader dans l'industrie ferroviaire. Alstom fournira les détails de son plan visant à maintenir une notation solide et durable de catégorie investissement et de son objectif de désendettement de 2 milliards d'euros lors des résultats annuels le 8 mai 2024.

« Nous sommes ravis d'avoir signé cet accord qui marque une étape importante dans la mise en œuvre de notre plan d'action. Cette vente témoigne du travail de nos salariés de la signalisation en Amérique du Nord, qui ont construit et fait progresser cette activité très performante au cours des dernières années », a déclaré Henri Poupart-Lafarge, Président-Directeur général.

Cette transaction concerne la partie conventionnelle de l'activité de signalisation en Amérique du Nord et le périmètre cédé représentait un chiffre d'affaires d'environ 300 millions d'euros sur l'exercice 2023/24.

Alstom continuera à servir le marché nord-américain de la signalisation sur différents segments, notamment avec les solutions CBTC (Communications Based Train Control) et ETCS (European Train Control System).

La clôture de la transaction est soumise aux seules conditions habituelles, notamment l'approbation des autorités réglementaires, et devrait avoir lieu dès l'été 2024.

Alstom est accompagné par Crédit Agricole CIB en tant que conseil financier, White & Case LLP en tant que conseil juridique, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP en tant que conseil antitrust, et Accuracy pour les due diligences financières.

Alstom™ est une marque protégée du groupe Alstom.

¹ Le produit de la vente (net d'impôts et de frais de transaction) devrait s'élever à environ 620 millions d'euros pour Alstom.

À propos d'Alstom

Alstom contribue par ses engagements à un futur décarboné, en développant et favorisant des solutions de mobilité durables et innovantes appréciées des passagers.

Qu'il s'agisse de trains à grande vitesse, de métros, de monorails, de trams, de systèmes intégrés, de services sur mesure, d'infrastructures, de solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus large du secteur. Présent dans 63 pays et fort de plus de 80 000 employés de 175 nationalités, le Groupe concentre son expertise en matière de conception, d'innovation et de gestion de projet là où les solutions de mobilité sont les plus nécessaires. Coté en France, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 16,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023.

Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Contacts

Presse

Thomas ANTOINE (Siège social) – Tel.: +33 (0) 6 11 47 28 60
thomas.antoine@alstomgroup.com

Dani SIMONS (Amériques) – Tel.: +1 646 856 3412
dani.simons@alstomgroup.com

Relations avec les investisseurs

Martin VAUJOUR - Tél : +33 (0) 6 88 40 17 57
martin.vaujour@alstomgroup.com

Estelle MATURELL ANDINO - Tél : +33 (0) 6 71 37 47 56
estelle.maturell@alstomgroup.com

Informations importantes

Cette communication ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre d'échange ou d'achat, ou d'une sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange de titres. Toute offre ou sollicitation de ce type ne sera faite qu'en vertu d'une documentation d'offre officielle approuvée par les autorités réglementaires compétentes. Les titres ne peuvent être vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (*U.S. Securities Act*) de 1933, telle que modifiée.

Ce communiqué contient certaines déclarations prospectives concernant Alstom.

Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « chercher à », « estimer », « vouloir », « projeter » ou des termes de signification similaire. Les déclarations prospectives contenues dans ce document comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant le calendrier prévu pour la réalisation de la cession de l'activité de signalisation conventionnelle d'Alstom en Amérique du Nord, la capacité à exécuter en totalité ou en partie le programme de cession d'actifs précédemment annoncé, le maintien de la notation « Investment Grade » du Groupe ou la capacité à réduire la position de la dette nette du Groupe. Bien qu'Alstom estime que ses attentes sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives sont soumises à un certain nombre de risques, d'incertitudes et de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter : (i) la situation économique et concurrentielle générale dans les activités conservées par Alstom, (ii) la performance des marchés financiers (en particulier la volatilité des marchés, la liquidité et les événements de crédit), (iii) la publicité négative, les

mesures réglementaires ou les litiges concernant Alstom, (iv) les changements de lois et de réglementations, y compris les réglementations fiscales, et (v) les conditions concurrentielles générales. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes venaient à se matérialiser, ou si les attentes ou hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels, les performances, la situation financière et les perspectives d'Alstom pourraient varier de manière significative par rapport à ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives concernées. Alstom n'a pas l'intention, et n'assume aucune obligation, de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives à la lumière de développements ultérieurs, de nouvelles informations ou de circonstances différentes de celles actuellement anticipées. Il n'y a aucune garantie que l'opération envisagée sera réalisée ou que les bénéfices escomptés se concrétiseront. L'opération envisagée est soumise à diverses autorisations réglementaires et à la réalisation de certaines conditions, et rien ne garantit que ces autorisations seront obtenues et/ou que ces conditions seront remplies.